

Hydronyme et géosymbole : Salm-en-Ardenne

Quand un nom de rivière fait couler beaucoup d'encre

SERGE SCHMITZ

« Il y a une impérieuse nécessité pour toute société humaine d'établir un rapport fort, voire une relation spirituelle, à son espace de vie. »

Joël Bonnemaïson, Luc Cambrézy, 1996.

DANS L'EST DE LA BELGIQUE, en ces forêts d'Ardenne, coule une rivière dont le nom trouble est déjà une énigme...

L'article analyse le conflit qui oppose, à propos du cours « réel » de la Salm, les habitants de Salm-Château, ancien village de carriers, et ceux de Vielsalm, petite ville bourgeoise. Prendre position en nommant Glain ou Salm la rivière qui traverse Salm-Château réveille les rivalités, souvent enfouies dans l'inconscient collectif, qui opposent depuis des générations les deux bourgs. Quand un hydronyme devient un symbole de noblesse, habitants et historiens locaux ont sans doute le droit d'outrepasser les règles élémentaires de la critique historique pour détourner le nom d'une rivière et ainsi honorer leur lieu de naissance ou de résidence.

Au commencement était le verbe

Pénétrant l'espace physique à la manière d'un rhizome, tantôt visible dans les artefacts, tantôt logé dans les représentations, l'espace culturel structure les relations des sociétés à l'espace (Bonnemaïson, 1981 ; Deleuze, Guattary, 1980). C'est un espace géosymbolique chargé d'affectivités et de significations (Bonnemaïson, 1981). Une partie importante de cet espace culturel est fixée par des mots, passage obligé pour rendre collectives des représentations individuelles.

On a beaucoup étudié l'économie et les forces matérielles qui animent les lieux et beaucoup négligé le rôle du langage : or « *les mots ont le pouvoir de mettre en lumière les expériences qui restent dans l'ombre et le pouvoir particulier d'appeler les lieux à être* » (Tuan, 1991). Les toponymes permettent aux lieux d'exister, d'être non seulement du domaine du tangible mais aussi de l'audible ; ils vont jusqu'à rendre certains lieux visibles (Caliquelin, 1995 ;

Debardieux, Gumichian, 1987). Ils classent les éléments de l'espace par rapport à leur forme mais surtout, dans la mesure où la dénomination de l'espace est déjà une appropriation des lieux, par rapport à l'emprise de groupes culturels sur ces éléments (Claval, 1995). Ainsi un nom de lieu suscite-t-il souvent auprès des populations locales une émotion parce qu'il est issu d'un investissement stratégique et affectif, et qu'il découle du processus d'organisation spatiale et territoriale des groupes culturels locaux (Di Méo, 1996). Cependant, la conservation des toponymes n'est assurée que dans la mesure où de nouveaux éléments surimposés ne les expulsent pas du répertoire communautaire (Martinelli, 1982).

J. Bonnemaïson (1981), définissait le géosymbole comme « *un lieu, un itinéraire, une étendue qui pour des raisons religieuses, politiques ou culturelles prend, aux yeux de certains groupes, une dimension symbolique qui les conforte dans leur identité* ». Le rôle du nom dans le géosymbole est souvent important ; comme nous allons le voir, il se dégage parfois complètement de toute assise matérielle ou bien il peut migrer en conservant la fonction géosymbolique du lieu d'origine.

Entre Salm et Glain ?

« *Vielsalm est un bourg qui ne renferme rien de remarquable (...) le sol qui est pierreux et fangeux n'est bon ni pour la production de terres, ni pour la crue de bois (...) La rivière Salm qui entre au sud (de la carte), sous le nom de Glain, et sort au nord, a quatre toises de largeur...* » (Ferraris, 1778). Ce changement de nom ne semble pas choquer outre mesure le cartographe du XVIII^e siècle ; à cette époque, ce phénomène était fréquent : les communautés villageoises et les seigneurs ne se concertaient pas pour baptiser une rivière. Dès lors, celle-ci changeait de nom en changeant de finage ou de comté. Cependant, avec l'accroissement de la mobilité et la

disparition des micro-États féodaux, cette multitude de noms pour un même cours d'eau pouvait poser problème et le nom des rivières d'une certaine importance s'homogénéisa.

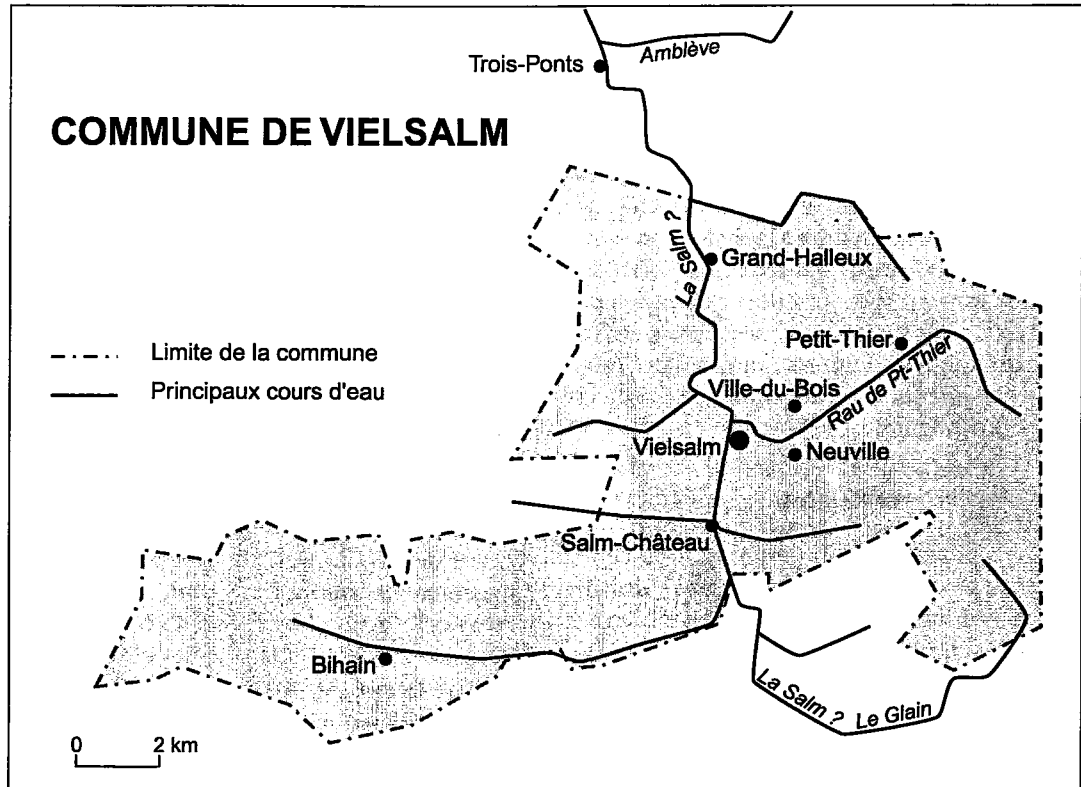
La Salm est une petite rivière ardennaise qui, dans les années quarante, est devenue sous l'impulsion de quelques intellectuels locaux son propre affluent. C'est en effet un peu en aval du bourg de Vielsalm qu'un ruisseau, rebaptisé Salm, se jette dans la Salm, rebaptisée Glain.

« *J'ai d'abord cherché à comprendre* ». J'ai écouté les habitants, j'ai lu les journaux, puis je me suis penché sur les nombreux livres et articles des auteurs locaux avant de consulter quelques sources historiques dont je connais la rigueur.

La position des Manmans

Selon G. Remacle (Ville-du-Bois), Ph. Lejeune (Neuville), Ch. Legros (Vielsalm), l'association « Val-de-Glain, Terre-de-Salm » et la majeure partie des habitants du bourg de Vielsalm, que l'on surnomme les Manmans, cette redistribution des hydronymes n'est qu'un « juste » retour aux appellations d'origine car de nombreuses mentions de cette rivière, sous le nom de Glain, se retrouvent dès 670 dans les chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy et dans de nombreux documents (Halkin, Roland, 1909). Selon les Manmans, vers le milieu du XIX^e siècle, le nom de Salm s'est substitué peu à peu à celui de Glain bien qu'auparavant, la rivière n'ait jamais été dénommée Salm. Ce changement s'expliquerait simplement par la bévue d'étrangers lors de l'établissement des plans cadastraux et lors de leur intervention dans l'enseignement primaire. (Remacle, 1948-1993 ; Legros, 1997 ; Graulich, Legros, 1994).

Depuis le XIX^e siècle, les opinions sont pour le moins variées, les uns continuant à appeler la rivière le Glain, d'autres la nommant la Salm, tandis que d'autres encore estiment que la



La Salm, un nom de rivière qui fait couler beaucoup d'encre.

partie amont ou aval porte le nom de Glain et l'autre partie celui de Salm. Le cadastre, les cartes géographiques, les délibérations des conseils communaux, les guides touristiques et bien entendu les écrits des historiens locaux présentent entre eux, mais également à l'intérieur d'un même type de source, des discordances importantes.

Si la Salm actuelle n'est pas la Salm, d'où vient cette appellation qui aurait donné son nom au Comté de Salm ? G. Remacle (1948) trouva à proximité du ruisseau de Petit-Thier trois toponymes (Vif-Sâm, sur Sâm, Sâmf) qui prouveraient que la vraie Salm correspond au cours d'eau appelé aujourd'hui ruisseau de

Petit-Thier dans sa partie amont et ruisseau de Hermanmont dans sa partie aval. Ce cours d'eau passe à proximité du rocher sur lequel aurait été édifié le premier château des Comtes de Salm ; pour une partie de la population, ce ruisseau aurait ainsi donné son nom au Comté et à la localité de Salm, devenue Vielsalm quand au XIV^e siècle les Comtes l'auraient abandonnée pour bâtir un nouveau château en un lieu appelé au départ Nouvelle-Salm, et aujourd'hui Salm-Château (Remacle, 1948, 1975 ; Graulich, Legros, 1994).

Ainsi, la population se trompe, l'enseignement des maîtres d'école est erroné, et les nombreux géologues et géographes qui

étudient la région colportent la rumeur publique qui a donné à cette rivière le nom de Salm. L'association « Val-de-Glain, Terre-de-Salm », fondée en 1973 avec pour objectif une meilleure connaissance de la région, veut rétablir la vérité : elle presse avec succès l'administration communale et l'Institut Géographique National de rendre à la rivière son nom authentique. Depuis, lorsqu'on remonte la « Salm », ainsi qu'il est inscrit sur les ponts de la commune de Trois-Ponts, on ne peut, arrivé sur le territoire de Vielsalm, que constater l'absence de toute indication quant au nom de la rivière (voir figure)...

Manmans contre Samiots

Le citoyen, un tant soit peu au fait de cette incertitude, est souvent embarrassé : doit-il utiliser le nom usuel mais erroné ou bien le nom authentique de la rivière ? Les administrations se retrouvent devant le même dilemme. Pour leur part, les Samiots, habitants de Salm-Château, sont offusqués de cette interprétation et comptent bien combattre l'idée saugrenue qui priverait Salm-Château de la Salm.

À deux reprises, d'abord en 1947 suite à la publication de G. Remacle, originaire de Ville du Bois, et ensuite en 1997, suite à la publication de M. Massoz, originaire de Salm-Château, les protagonistes de cette polémique se sont épanchés dans les journaux locaux (*Les Annonces de Vielsalm* : Remacle, 1947 ; Massoz, 1997 ; Legros, 1997, etc.). À chaque reprise, les arguments avancés se sont plus appuyés sur la respectabilité des personnes engagées dans le conflit que sur des faits scientifiques. La population, elle, se divise en deux camps, car la simple utilisation d'un des hydronymes est interprétée comme une prise de position dans le conflit qui oppose depuis plusieurs générations les Manmans et les Samiots, deux populations que beaucoup d'éléments opposent :

le lieu d'habitat (Vielsalm /Salm-Château), la profession (fonctionnaires et commerçants / carriers et agriculteurs), la tendance politique (libérale / catholique).

Ainsi l'enjeu dépasse-t-il la simple dénomination de la rivière, qui pourtant ne saurait être que le prétexte à raviver une lutte des classes : ce nom est pour les habitants de la région riche d'autres significations. Il est prestigieux : retirer la Salm à Salm-Château, c'est lui retirer un peu de sa noblesse, héritée de la présence en ses murs du château des Comtes. À Salm-Château en effet, on peut admirer les ruines du château médiéval alors que l'existence d'un château antérieur à Vielsalm relève encore de l'hypothèse. Et mieux encore, comme le soulignent les Samiots, si le qualificatif de « Vieil » était lié non pas au déménagement en amont des Comtes de Salm au XIV^e siècle, mais à la création d'un autre Salm dans les Vosges ? Voilà que la petite ville de Vielsalm ne serait qu'un bourg sans château et sans passé prestigieux ! C'est pourquoi à défaut de traces matérielles sérieuses de la présence de l'ancienne demeure des Comtes de Salm à Vielsalm, il est opportun, pour les Manmans, que la Salm coule à Vielsalm et non à Salm-Château.

Les analyses étymologiques de l'hydronyme sont également des plus significatives. S'il est incontestable que le mot Glain est d'origine celtique et qu'il évoque une eau claire, brillante et limpide, l'étymologie de Salm est plus controversée. Le nom de Salm pourrait, selon qu'il est d'origine celtique, germanique, indo-européenne ou latine, évoquer une eau trouble, foncée et boueuse, ou encore désigner le saumon ou même un lieu où une cour de justice est établie (Carnoy, 1948 ; Remacle, 1975 ; Graulich, 1994). Marquet y voit un dérivé du latin *sagena*, qui signifie « filet », ce qui ferait ainsi de la Salm un synonyme de la Seine ou de la Senne, des rivières capitales (Marquet, 1981) ! D'autres ont été chercher

des origines finnoises !... La Salm désignerait alors un défilé étroit, tout comme la gorge qui sépare Salm-Château de Vielsalm (Jottrand, 1909 ; Massoz, 1997).

Enfin, même si la plupart des habitants ne connaissent pas tous les aspects de ce conflit et ignorent les conséquences que peut avoir la détermination de l'authentique cours de la Salm, il est pour tous prestigieux de posséder, au sein de son bourg de naissance ou de résidence, la rivière qui donna son nom aux Comtes, au Comté et aux deux bourgs, de posséder la rivière aux « saumons », ceux que l'on retrouve sur le blason du Comté.

L'histoire n'est pas une donnée immuable mais une perpétuelle construction et reconstruction ; c'est pourquoi il est nécessaire de connaître ses dimensions idéologiques avant de s'attacher à une approche historique de la personnalité des lieux ou des populations (Driver, 1995).

Le cas de la Salm est de prime abord déroutant, mais des exemples similaires existent dans de nombreux pays à des échelles variées. Ici, plus qu'un toponyme, il s'agit d'un hydronyme donc d'un élément linéaire qui parcourt des étendues et jouxte de nombreux éléments ponctuels : il suscite dès lors, avec l'espace et les populations voisines, des interactions plus nombreuses que dans le cas d'un lieu ponctuel, cantonné à ses environs.

Lequel, du lieu-dit ou du lieu physique, assume la fonction géosymbolique ? Le nombre de combinaisons est grand, les cas de figure variés. Sans doute la réponse à cette question est-elle autant liée aux interprétations des caractéristiques biophysiques du lieu qu'aux événements historiques dont il a été le cadre. Mais quand ces événements ne laissent pas de traces

perceptibles, seul reste le nom, et il migre plus aisément qu'un lieu.

BIBLIOGRAPHIE

- Bonnemaison (J.), 1981. « Voyage autour du territoire ». *L'Espace géographique*, t. 10(4) : 249-262.
- Bonnemaison (J.), Cambrézy (L.), 1996. « Le lien territorial ». *Géographie et cultures*, n° 20 : 7-18.
- Caliquelin (A.), 1995. Des lieux-dits. *Ethnologie française*, t.25(1) : 72-75.
- Carnoy (A.), 1948. *Origine des noms des communes de Belgique*. Ed. Universitas, Louvain : 786 p.
- Claval (P.), 1995. *La géographie culturelle*. Nathan, Paris, 384 p.
- Debardieux (B.), Gumuchian (H.), 1987. « Représentations spatiales et dénominations des territoires ». *Revue de Géographie Alpine*, n° 75 : 171-182.
- Deleuze (G.), Guattari (F.), 1980. *Mille plateaux*. Éditions de Minuit, Paris, 645 p.
- Di Méo (G.), 1996. *Les territoires du quotidien*. L'Harmattan, Paris, 207 p.
- Driver (F.), 1988. « The History of human Geography ». *Progress in Human Geography*, vol. 12 (4) : 497-505.
- Ferraris (Comte de), 1778. *Mémoires historiques, chronologiques et oeconomiques sur les 25 feuilles du n° 8 de la carte de Cabinet des Pays-Bas Autrichiens*. Pro Civitate (1971), Bruxelles.
- Graulich (O.), Legros (Ch.), 1994. *Salm-en-Ardenne, itinéraire dans l'histoire et le patrimoine du pays de Salm*. Administration communale de Vielsalm, 159 p.
- Halkin (J.), Roland (C.G.), 1909. *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, t. 1. Imbreghts, Bruxelles.
- Jottrand (G.), 1909. *Notes historiques sur le Comté de Salm*. Annale de l'Institut archéologique de Luxembourg.
- Legros (Ch.), 1997. « Étude critique d'un ouvrage récent ». *Glain et Salm, Haute Ardenne*, t. 47 : 12-43.

À Joël Bonnemaïson, le Voyage inachevé...

- Martinelli (B.), 1982. « Toponymie et société, contribution à l'étude de l'espace communautaire en Basse Provence ». *Études Rurales*, n° 85 : 9-31.
- Marquet (L.), 1981. « Salme au Same, filet de pêche ». *Glain et Salm, Haute Ardenne*, t. 14 : 96-97.
- Massoz (M.), 1997. *Salm-château en Ardenne, 1900-1940*. Massoz, Liège, 207 p.
- Remacle (G.), 1948. « Salm ou Glain ? » *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. 24 : 3-11.
- Remacle (G.), 1993. *Vielsalm et ses environs* (3^e édition). Val de Glain - Terre de Salm, Vielsalm, 270 p.
- Tuan (Y. F.), 1991. « Language and the Making of Place : a narrative-descriptive Approach ». *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 81 : 684-696.
- Vandermaelen (Ph.), 1858. *Dictionnaire géographique du Luxembourg*. Etabl. Géographique, Bruxelles, 570 p.
- Adrienne J. (ed), 1947-1998. *Les Annonces de Vielsalm*. Hebdomadaire, Vielsalm.

